

« L'expérience la plus terrifiante de ma vie »

Alors qu'il naviguait à la voile au large de l'Espagne, le skipper toulonnais Sébastien Destremau a vu huit orques venir chahuter son bateau, au point de casser le gouvernail.

Après deux participations au Vendée Globe – la mythique course autour du monde à la voile, en solitaire et sans escale – le navigateur toulonnais Sébastien Destremau pensait avoir tout vu, tout connu en mer. C'était sans compter sa récente rencontre pour le moins désagréable avec un groupe d'orques au large de l'Espagne. Aujourd'hui en sécurité dans le port de Cadix, le coureur au large le dit franchement : « J'ai vraiment eu peur ! »

Balloté comme un jouet

Remis de ses émotions, il revient sur sa mésaventure. Lundi après-midi, alors qu'il naviguait au large du cap de Trafalgar à bord de *Lancelot*, un voilier de 15 mètres qu'il doit convoier entre Toulon et Pornic, en Bretagne, le bateau a été « attaqué » une heure durant par plusieurs orques. « Le matin, en passant le détroit de Gibraltar, on a été accompagné par des dauphins. C'était magique », confie Sébastien Destremau. Quelques heures plus tard, le changement d'ambiance est radical. Par malchance, le skipper tou-



Si elles ne se montrent pas agressives envers l'homme, ce n'est pas la première fois que des orques s'en prennent à des voiliers. (Photo @faceOcean)

lonnais croise en effet la route d'un imposant groupe d'orques. « Sur les 25 individus, huit sont venus au contact et ont littéralement pris le voilier pour un jouet. Un jouet de quinze tonnes quand même ! Pour moi qui ai la phobie des grands fonds, justement par rapport à toutes

ces charmantes bestioles qui y vivent, c'est l'expérience la plus terrifiante de ma vie ». Et Sébastien Destremau de détailler les supplices que ces imposants cétacés ont fait subir au voilier. « À un moment, l'une des orques, la plus grosse, s'est mise à pousser le voilier vers l'avant. Le

bateau a accéléré tel un hors-bord. L'instant d'après, elle a fait tourner le voilier comme une vulgaire toupie ! Comme si elle voulait me dire : "je peux faire ce que je veux de ta coquille de noix". On a beau essayer de se rassurer en se disant que l'orque n'est pas connue pour son agressivité



Aussi surprenant que cela puisse paraître, Sébastien Destremau affirme avoir la « phobie des grands fonds. (Photo Gilles Morelle)

envers l'homme, je peux vous dire que je n'en menais vraiment pas large ».

« Des réparations à effectuer »

S'il n'y a pas eu de blessé à bord – à un détail près : « je me suis retourné un pouce lorsqu'une orque a donné un coup dans le gouvernail », glisse le navigateur –, le volier n'est pas sorti indemne de cette valse improvisée avec les « baleines tueuses », comme les surnomment aimablement les anglophones. « Sur le mètre cinquante que mesure le gouvernail, il doit rester un morceau de 40 centimètres à peine. Le

voilier est très difficilement dirigeable et il nous a fallu douze heures pour parcourir la trentaine de milles qui nous séparent de Cadix (contre 3 à 4 heures en temps normal, Ndlr). La structure du bateau ne semble pas avoir souffert, mais il y a des réparations à effectuer », explique encore Sébastien Destremau. Quant à savoir si, après cette expérience, on le reverra en mer, l'intéressé répond par ce proverbe : « Quand on tombe de cheval, la meilleure chose à faire est de remonter immédiatement en selle ».

P.-L. PAGÈS
slpages@varmatin.com

Vers un coup d'arrêt aux hélicoptères dans le golfe de Saint-Tropez ?

Le brûlant dossier des nuisances d'hélicoptères dans la presqu'île de Saint-Tropez est-il sur le point de se refermer ? Il y a quelques jours, le ministre des Transports, Clément Beaune, a donné au préfet du Var la consigne de réduire de 80 % les rotations de ces aéronefs dont riverains et associations de défense de l'environnement se plaignent depuis une quinzaine d'années. Clément Beaune aurait ainsi demandé à Evence Richard de « mettre en place tous les moyens nécessaires à l'application stricte du dispositif en vigueur », en l'invitant à lui « faire part de toutes les propositions, d'ici le 10 juin, de nature à améliorer la situation sur la presqu'île dès l'été 2023 ». En pratique c'est le sous-préfet de Draguignan, Éric de

Wispelaere, qui est chargé d'identifier les pistes pour arriver à cet objectif.

Une première étape franchie en 2022

Le cadre réglementaire entourant la circulation des hélicoptères avait déjà évolué en 2022. La Direction générale de l'aviation civile (DGAC) avait été contrainte d'adapter la réglementation en vigueur après une série de succès des associations et de la commune de Ramatuelle devant le tribunal administratif. En juillet 2021, le préfet avait ainsi été déclaré non compétent pour réglementer les hélicoptères (sites de pose des aéronefs). Puis, fin août, toutes les hélicoptères ont été fermées pour cause de dépassement des 200 mouvements annuels au-

torisés. Enfin, en octobre 2021, l'État a été condamné en raison de la non-observation desdits quotas de mouvements. L'arrêt et le décret nationaux de mai 2022 ont notamment obligé les hélicoptères à s'équiper de transpondeurs et instauré une amende pouvant aller jusqu'à 3 750 € pour chaque dépassement d'utilisation des hélicoptères. Néanmoins, personne n'était pleinement satisfait de ces évolutions. Aujourd'hui, cette décision du ministre des Transports est « une avancée considérable », pour Jean-Claude Molho, l'un des principaux artisans de la lutte contre les hélicoptères. S'il se réjouit « d'avoir enfin trouvé une oreille attentive », au plus haut de l'État, le président



Les nuisances provoquées par les hélicoptères sont dénoncées depuis de nombreuses années dans le golfe de Saint-Tropez. (Photo DR)

de l'association Halte hélico souligne qu'il « attend de voir de quelle façon cela se traduira dans les faits », et réitère sa demande « d'installation d'une héliportation en mer,

seule véritable solution aux nuisances ». Les restrictions appliquées en 2022 ont pourtant déjà conduit « à une baisse de 38 % du nombre de rotations

des hélicoptères au-dessus du golfe de Saint-Tropez par rapport à 2019 », assure Éric de Wispelaere. Bien loin des 80 % demandés par le gouvernement, mais le sous-préfet précise que ces données « incluent le trafic en direction de l'héliportation de Grimaud ainsi que l'aéroport de La Mole ». Or, la réduction du trafic concerne uniquement les hélicoptères, nœud du problème car souvent au plus proche des habitations. Et dans ce cadre, « la baisse du nombre de mouvement grimpe à 67 % ». L'effort ne semble donc pas insurmontable. Mais quid du business des hélicoptéristes ? Malgré nos tentatives, nous ne sommes pas parvenus à joindre les représentants de ces compagnies aériennes spécialisées. P. PA.